

Ecole Primaire
Les Chardons Bleus
Chemin du Croux
01170 Crozet

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 23/11/2022



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur Guillaume COUCHEUX			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Mme Fabienne DAUPHIN	X		
Maire : Mme Martine JOUANNET		X	
Adjointe municipale : Mme Odile MOSTEIRO	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Marina ROBIN	X		
Mme Claire CASILE	X		
Mme Cécile BERLEMONT	X		
Mme Anne-Christine ROCHETTE	X		
Mme Pauline BORDEREAU	X		
Mme Catherine LEBRET	X		
Mme Pauline AYMOND	X		
Mme Fabienne DESTREBECQ JORIATTI	X		
Mme Laura COMBE	X		
Mme Cécile LERUSE	X		
Mme Laurie CHATAGNIER		X	
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Maud ELWELL	X		
Mme Morgane HALLER	X		
Mme Caroline BERGERY	X		
Mme Carine BAL		X	
Mme Eglantine FRANCHON		X	
Mme Lydie WIEDERRECHT	X		
Mr Mathieu MIGEON	X		
Mme Virginie JAN	X		
Mme Audrey MAHIEU		X	
Mme Elise MAGALHAES	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire : Mme Marine MILCZAREK	X		
Enseignant ELCO :			
Invité : AESH : Mme Souad MAKLOUF		X	

Procès-verbal établi le 25 / 11 / 2022

Le président, directeur de l'école
Nom : Fabienne DAUPHIN
Signature

ECOLE PRIMAIRE
LES CHARDONS BLEUS
CHEMIN DES CROUX
01170 CROZET

Date : 23/11/2022
heure de début : 18h30

Ordre du jour :

ECOLE :

- **Effectifs école :** 253 enfants : 78 enfants en maternelle et 175 enfants en élémentaire. Un peu moins d'enfants cette année en maternelle.
- **Règlement intérieur :** vote à l'unanimité
- **Bilan compte OCCE au 31/08/2022 :** solde de 251,13€ :

Année scolaire 2021-2022 :

Bénéfices vente chocolats : + 1 070,00€

Bénéfices vente photos de classe : + 1 834,00€

Dépenses : petit matériel divers en arts plastiques ; abonnements ; larves papillons ; petit matériel de sport ; cars piscine pour tests natation pour la classe océan ; car visite collège ; participation classes de découvertes.

- **Education à la sexualité :** le 30 septembre 2022 est paru une circulaire sur l'éducation à la sexualité : elle stipule « qu'une éducation à la sexualité contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi, et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité ». L'éducation à la sexualité est organisée à raison de 3 séances annuelles et par groupes d'âge homogène avec une durée qui variera en fonction de l'âge des enfants. Ces séances respecteront le cadre fixé par la circulaire n°2018-11 du 12 septembre 2018 : cette éducation vise à la connaissance, au respect de soi, de son corps et au respect d'autrui, sans dimension sexuelle stricto sensu à l'école élémentaire. Au regard des programmes, plusieurs thématiques peuvent être abordées en fonction de l'âge des enfants : étude et respect du corps ; respect de soi et des autres ; notion d'intimité et de respect de la vie privée ; droit à la sécurité et à la protection ; différences morphologiques (homme-femme-garçon-fille) ; description et identification des changements du corps, particulièrement à la puberté ; reproduction des êtres vivants ; égalité entre les filles et les garçons ; prévention des violences sexistes et sexuelles. Des opportunités de vie de classe peuvent amener l'enseignant à aborder un de ces thèmes.
- **Projets :**
 - **Nouveau projet d'école :** a été validé par l'inspecteur et entre en vigueur cette année pour une durée de 5 ans :

Les priorités :

- **Axe1 :** améliorer la réussite et la motivation des élèves face aux énoncés problèmes, meilleure compréhension des énoncés écrits et oraux, rédaction de la phrase réponse, écriture d'énoncés problèmes, enrichissement du vocabulaire lié aux mathématiques: une partie des enseignantes l'année dernière a suivi une formation sur l'utilisation du TNI pour aborder de façon interactive la résolution des énoncés problèmes mais aussi ritualiser cette activité au sein de chaque classe de la PS au CM2 : d'ici les vacances de Noël les enseignantes vont se réunir : les enseignantes ayant suivi la formation vont présenter ce qu'elles ont appris, « former » les autres enseignantes. A partir de janvier, dans chaque classe tous les jours pendant environ 15 minutes sera ritualisée la résolution d'énoncés problèmes via le TNI.
- **Axe 2 :** développer les parcours éducatifs de l'élève : parcours EAC (Educatif Artistique et Culturel) :
Mme Pauline Aymond a été nommée depuis cette année sur un poste POP : elle est la référente Arts Plastiques et peut aider l'équipe enseignante ou une enseignante si besoin.

D'ici la fin du 2^{ème} trimestre l'équipe enseignante aura écrit un parcours éducatif artistique et culturel : l'objectif de ce parcours : sensibiliser chaque enfant de l'école de la PS au CM2 à différents arts (théâtre, peinture, sculpture, danse, cinéma, littérature [poésie ...]). De façon transversale s'ajoutera la citoyenneté (écologie, respect d'autrui, l'empathie ...). Le travail fait avec les bibliothécaires de la bibliothèque de Crozet sera inclus dans ce parcours ainsi que l'intervenante en musique. Ce parcours sera présenté lors du 3^{ème} conseil d'école.

Programme pHARe (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école) : Mme Dauphin suit actuellement une formation sur le harcèlement et sa prévention : l'école est donc inscrite pour une durée de 2 ans au programme pHARe afin de doter l'école d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves. Ce programme pHARe sera intégré dans le parcours EAC.

Propositions de parents :

Des parents proposent, dans un comportement éco-citoyen, que l'on ne demande plus aux parents de couvrir avec du plastique les fichiers jetables et de conserver plusieurs années les couvertures des manuels, de privilégier les classeurs aux cahiers où des feuilles sont collées sur des feuilles : en ce qui concerne la couverture des fichiers, les enseignantes, par expérience, constatent que s'ils ne sont pas couverts ils sont rapidement en très mauvais état et il faut très souvent les réparer, pour les manuels seuls les manuels dont les couvertures sont abimées doivent être recouverts ce qui est à peu près le cas de tous. Si certains parents ne souhaitent pas couvrir avec du plastique ils peuvent utiliser d'autres moyens (papier cadeau ...). Des gestes éco-responsables sont déjà mis en place : les cahiers de poésies, anglais, expression écrite ... non finis sont gardés pour l'année d'après.

Pour l'utilisation des cahiers : certes les enfants collent des feuilles sur des feuilles, mais pour certains niveaux de classe (du CP au CE2) l'utilisation du cahier reste la solution la plus appropriée : pas de perte de travail, repères faciles pour les enfants (mais aussi pour les parents) ; des classeurs sont tout de même utilisés mais pour les disciplines autres que le français et les mathématiques.

Une autre proposition a été faite par des parents : végétaliser la cour de récréation par bouturage (chaque enfant planterait une bouture, s'occuperait de sa bouture mise dans un pot accroché au grillage situé dans la cour) : cette idée de bouture individuelle n'est pas compatible avec un projet collectif et l'accrochage de pots sur le grillage serait voué à l'échec (plusieurs tentatives de plantations ont échoué pour diverses raisons [non arrosées pendant les vacances scolaires ; des jeux de cour peu compatibles avec des plantations] : la proposition de végétaliser plus la cour est intéressante, l'école a commencé ce projet l'année dernière en demandant à la mairie d'installer 3 bacs pour potager (en octobre les enfants de maternelle et d'élémentaire ont planté des bulbes qui sortiront au printemps + potager au printemps).

Un parent se demande si la prochaine classe de découverte pourrait être plus proche afin d'éviter la fatigue et réduire la consommation de CO₂ : pour la classe à l'Océan de l'année dernière les enfants ont voyagé la nuit afin que le trajet ne leur paraissent pas long et que les activités puissent commencer dès l'après-midi : la semaine a été très active pour les enfants, les enseignants et les accompagnateurs mais tellement enrichissante sur le plan social, sportif et culturel et certes tout le monde est revenu fatigué mais c'était une « bonne fatigue » ! Les enfants ont eu le temps de se reposer le week-end.

Le choix des lieux des différentes classes de découvertes se fait en fonction des objectifs pédagogiques choisis par les enseignantes en lien avec le projet d'école. Les enseignantes ne peuvent donc pas assurer que les prochaines classes de découvertes se feront dans notre département ou les départements limitrophes, elles seront en lien avec le parcours EAC.

➤ Projets en lien avec le projet d'école :

- *En maternelle* :

Environnement-Citoyenneté :

animations FNE (en lien avec le projet d'école) : PS/MS (les insectes de la haie), GS (les animaux de la nuit).

GS : élevage de larves à papillons (au printemps)

Langage : spectacle conté de Noël

- *En élémentaire* :

Environnement - Citoyenneté :

CP, CP/CE1, CE1/CE2 : animations FNE : CP (les animaux en hiver), CP/CE1 (les chauves-souris), CE1/CE2 (la forêt au fil des saisons).

CE2, CM1, CM1/CM2, CM2 : animations CCPG : CE2 (découverte de la rivière), CM1, CM1/CM2, CM2 (la forêt)

CP, CP/CE1 : élevage larves à papillons et coccinelles (au printemps)

CM1/CM2, CM2 : permis internet ; intervention association DIRE (racket et savoir dire non)

Sport :

CP : natation (5 séances) tous les vendredis jusqu'aux vacances de Noël

CM : cycle vélos en période 1.

CP et CE1 : cycle vélos au 3^{ème} trimestre.

CE2, CM1 et CM2 : cycle ski alpin tous les vendredis après-midi au retour des vacances de Noël : les parents recevront bientôt des informations.

CP/CE1, CE1/CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2 : cycle tennis au 3^{ème} trimestre

CM1 et CM2 : sortie vélos

⇒ Pour le ski alpin et la sortie vélos, l'école sollicite les parents pour passer les agréments afin qu'ils puissent encadrer un groupe d'enfants : la semaine dernière Mme Dauphin a envoyé un mail à tous les parents avec les dates, documents et explications pour passer l'agrément ski alpin et/ou vélo. Ces 2 activités demandent la présence de beaucoup de parents agréés afin qu'elles puissent avoir lieu.

Art, Culture, Histoire :

Toutes les classes : La Grande Lessive en octobre

CE2 (+ CE2 de Mme Leuret), CM1, CM1/CM2, CM2 : sortie aux grottes de Cerdon le 1er juin.

Pour les classes de maternelle, CP, CP /CE1 et CE1/CE2 : les enseignantes n'ont pas encore fixé la sortie, elles sont en cours de réflexion.

Questions de parents :

Le sport à l'école : les 30 minutes supplémentaires sont 30 minutes d'activité physique (et non 30 minutes d'EPS) qui doivent s'appuyer sur l'environnement existant (cour d'école, abords de l'école ...) : il est préconisé que ces 30 minutes ne soient pas sur les jours avec EPS. Ce temps peut être sur les temps de récréation. Ce qui est fait actuellement : en maternelle les enfants ont à disposition des vélos et trottinettes plus la cabane et la tortue qui leur permettent d'être actifs pendant la récréation ; en élémentaire sur le temps de récréation les enseignantes emmènent les enfants à l'air de jeux situé à côté de l'école.

Sur la pause méridienne : 1 activité sportive proposée tous les jours.

- **Dates des livrets scolaires** : en maternelle : PS en juillet, MS et GS en février et juin. En élémentaire, vacances de Noël, vacances de printemps et début juillet.
- **Entrée en 6^{ème} : questions parents** : l'école a-t-elle des retours des différents collèges ? Quelles difficultés ont-ils rencontrés ? → L'école reçoit pendant l'année de 6^{ème} les bulletins scolaires des élèves, ce qui permet de voir comment les élèves ont abordé la 6^{ème}. Il n'y a pas d'échanges réguliers entre le collège et l'école sur la scolarité des élèves : le collège peut appeler l'école si un enfant l'inquiète. En fin d'année scolaire lors de la visite du collège de Saint Genis Pouilly les enseignantes de CM2 prennent un temps pour échanger avec le CPE, l'adjointe, l'infirmière du collège. Les enseignantes de CM2 préparent leurs élèves à cette entrée en 6^{ème}. Les parents inquiets peuvent s'adresser aux parents délégués qui ont des enfants en 6^{ème} cette année (Mmes Jan, Bergery, Wiederrecht, Aubelle).
- **Rattrapage des cours du mardi et vendredi après-midi pour les enfants fréquentant les cours nationaux intégrés** : les enseignants n'abordent pas de notions nouvelles et ils ne peuvent pas

faire rattraper le travail fait (ce travail sera fait à la maison). Les enseignantes de cycle 3 le vendredi après-midi changent une discipline afin que les enfants ne manquent toujours l'histoire ou la géographie ou les sciences. Les emplois du temps sont équilibrés et les enfants en classe ces 2 après-midi ne peuvent pas faire que du sport, de l'art et de la musique.

- **PPMS** : le Plan Particulier de Mise en Sureté est mis à jour tous les ans par le directeur, 3 exercices sont faits dans l'année scolaire (exercices organisés par le directeur) :

En septembre exercice « Alerte incendie », en octobre exercice « Attentat intrusion », au 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre exercice de mise en situation selon un risque (inondation, tempête, cyclone, feu de forêt, séisme, avalanche, nuage toxique, explosion, rupture d'un barrage).

Une nouvelle loi a été voté et en 2023, le PPMS sera établi conjointement par l'autorité académique, la commune ou communauté de communes et les personnels compétents (pompiers, policiers, gendarmes...) : le directeur donnera son avis et pourra proposer des modifications grâce à sa connaissance des locaux et des flux de personnes au sein de l'établissement, le directeur ne sera donc plus à l'initiative totale du PPMS.

Questions parents : existe-t-il en cas d'incident CBRN (chimique, biologique, radiologique ou nucléaire) : au vue de la situation sécuritaire actuelle, de plus en plus de collectivités développent des plans : y-en-a-t-il un au niveau de la commune ? de l'école ? → pour l'école le PPMS.

Pour la commune il existe aussi un PPMS : selon le risque, où loger les habitants, qui intervient, qui prend les décisions... : sera finalisé bientôt par le maire.

- **Possibilité que des suivis extérieurs (orthophonistes, ergothérapeutes...) se fassent dans l'école dans un local comme cela se fait en Belgique:** les personnes professionnelles extérieures à l'école peuvent intervenir dans l'école si elles ont signé une convention avec l'Education Nationale et accord de la directrice. S'il n'y a pas de convention pas de possibilité d'intervenir dans l'école.

- **Manifestations organisées par le Sou des écoles :**

- Fête de Noël : 13/12/22
- Moule-frites : 28/01/23
- Carnaval : 23/02/23
- Loto : 24/03/23
- After school : 02/06/23
- Fête école : 24/06/23

ECOLE-MAIRIE :

- **Horaires scolaires** : changement prévu à partir de la rentrée scolaire 2023-2024. Pour ce changement d'horaires les parents n'ont pas à être consultés. Les parents délégués pourront émettre un avis. Le changement sera voté au 2^{ème} conseil d'école.

Questions parents : sur la pause méridienne d'1h30, si plus de personnels, est-ce possible d'accueillir plus d'enfants au restaurant scolaire : cela n'est pas possible car la capacité d'accueil maximale par service est déjà atteinte.

MAIRIE :

- **Parking école** : appel au civisme afin de limiter les dangers : certaines personnes traversent n'importe où sans regarder, certains parents se garent devant l'entrée pour faire descendre leur enfant sans descendre de la voiture et crée des bouchons → les déposés minutes sont condamnées car plan vigipirate. La place handicapée est réservée aux voitures portant le macaron « handicapé ».

- Cantine :

Certains enfants se plaignent d'avoir faim en sortant du restaurant scolaire : y-a-t-il du rab ? → oui mais à la fin du dernier service (en élémentaire): les maternelles mangent toujours en 1^{er} avec du rab, en élémentaire les CP mangent toujours en 1^{er}, puis les CE1, CE2, CM1 et CM2 (lundi et mardi) puis CM2, CM1, CE2 et CE1 (jeudi et vendredi) : l'objectif de la mairie d'ici quelques temps est que la cantine en élémentaire fonctionne comme un vrai self (l'enfant viendra manger quand il le souhaitera) : sera expérimenté au 3^{ème} trimestre.

La mairie absorbe la hausse (le tarif de la cantine n'a pas été augmenté).

Préparation des menus directement sur place ? → cuisine de proximité, le projet de cuisine centrale avec d'autres communes est en discussion.

Y-a-t-il un problème de guêpes à la cantine ? → oui il y a eu des guêpes, les services techniques sont intervenus.

- Semaine anti-gaspillage à la cantine (du 16/01/23 au 20/01/23) : enseignantes informées : travail en amont à l'école puis sur le temps de cantine (peser les déchets ...).
- Eclairage lampadaires centre de loisirs : sont éteint le soir à 17h00, est-ce normal ? → il n'y a pas de lampadaire sur le petit parking de l'aire de jeux : le parking de l'école est bien éclairé, il peut être utilisé + trottoirs jusqu'aux scoubidoues éclairés.

.../...

heure de fin : 20h45